



Confédération Générale
Du Travail

Fédération Nationale de l'Enseignement,
de la Culture et de la Formation Professionnelle,
de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

SECTION FEDERALE DES SYNDICATS DEPARTEMENTAUX DES
PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

6/8, rue Gaston Lauriau 93513 MONTREUIL Cedex Tél. : 01 56 93 22 22 Fax : 01 56 93 22 20

Email : secretariat@fo-enseignement-prive.org

COMMUNIQUE

Enseignement privé sous contrat : moins 976,5 emplois à la rentrée 2012 annonce le ministère de l'Education nationale

L'Enseignement catholique rendra 976,5 emplois à la rentrée 2012, au titre du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, apprend l'AEF mercredi 18 janvier 2012. « *La décision finale du ministère est globalement conforme aux propositions de l'Enseignement catholique, élaborées lors de la réunion des Secrétaires généraux du CAEC et des présidents des organisations de chefs d'établissement du 5 janvier et validées par la Commission permanente du 13 janvier.* » précise le délégué général chargé des ressources humaines du Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique.

Sur ces 900, l'Enseignement catholique supporte le retrait de 883,5 emplois « soit 98,17 % du total ». « *Comme nous avons décidé de maintenir notre effort de soutien à la politique d'égalité des chances, nous retirons 93 emplois supplémentaires pour les réattribuer au titre de projets 'Égalité des chances'* », précise le délégué général. « **Ce retrait supplémentaire de 93 ajouté au 883,5 constitue la variation brute de la dotation Enseignement catholique : 976,5 emplois.** »

Monsieur le ministre vous n'êtes pas sans connaître les conséquences désastreuses de la mise en œuvre de la RGPP qui conduit aux licenciements des personnels : nous constatons le licenciement des CDI contractés dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire au terme de 6 ans d'enseignement suite à une inspection défavorable à l'obtention du contrat; les nouveaux sortants en service sans formation depuis la masterisation font face à des difficultés énormes et se voient refuser le contrat définitif ou n'obtiennent pas de service vacant ce qui les conduit à perdre le bénéfice du concours; les plus anciens contractuels définitifs voient leur service réduit selon leur discipline d'enseignement et se retrouvent avec des temps partiels non choisis, payés prorata temporis du service exécuté. C'est un constat de terrain qui laisse les enseignants démunis et dans une situation d'extrême précarité.

FORCE OUVRIERE répond par le Refus de la RGPP mise en place par le ministère en collaboration avec la Commission Permanente de l'Enseignement catholique

FORCE OUVRIERE exige le maintien de tous les postes, de tous les contrats et le refus de tout licenciement

FORCE OUVRIERE appelle à se mobiliser avec ses syndicats pour LA GREVE LE 31 JANVIER EN DEFENSE DE TOUS LES CONTRATS DE TRAVAIL

Le 24 janvier 2012